



BESSENAY - Séance du 10 janvier 2017

Prochaine séance du Conseil Municipal
Mercredi 15 février 2017 à 20h30

Le Conseil Municipal vous présente tous ses vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année 2017

Agenda

Samedi 28 janvier
Classes en 7 : repas

Judi 2 février
Cerisiers Blancs : repas

Samedi 4 février
Béchamel : concert

Samedi 11 février
Pompiers : soirée grenouilles

Dimanche 19 février
Chasse : repas

Samedi 4 mars
Dimanche 5 mars
Comité des Fêtes : salon des vins

ZOOM sur

Le Service d'aide à la mobilité individuelle

Le Service d'aide à la mobilité individuelle ou A.M.I. du Pays de l'Arbresle remplace le transport à la demande depuis le 1^{er} octobre 2015. Il répond à un besoin d'offre de transport dans des zones non desservies par des transports publics collectifs réguliers.

Ce service de transport public s'adresse aux personnes isolées en zone rurale et en situation précaire. Pour en bénéficier, il est donc nécessaire de s'inscrire au préalable en mairie et de constituer un dossier afin de vérifier ses critères d'éligibilité.

Ce service est réservé aux plus de 14 ans et les scolaires en sont exclus. Le nombre de trajets est limité à 1 aller/retour par jour, et 20 allers/retours par mois. Il faut également être éloigné de plus d'1 km d'un transport public et habiter dans une des communes du Pays de l'Arbresle.

Les itinéraires, les horaires, les fréquences sont fixés par les usagers en fonction de leurs demandes. Pour cela, il faut réserver son transport 48h à l'avance. Le transporteur vient à la porte du demandeur et l'emmène au point de dépose fixé par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

L'auto-stop participatif peut aussi être un moyen de transport économique et respectueux de l'environnement sur notre commune. Le conseil municipal réfléchit à la création de points « pouce » pour développer ce système.

Plus d'informations :

<http://www.paysdelarbresle.fr/solidarite-au-quotidien/le-service-ami>
ou 04.74.01.68.90

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUVEYRON, MARCHAND, ARQUILLIERE, BLANC, BOSCH, CROCI, FARGERE, FERRIERE, LIMOUSIN, LOMBARD, MICOLON, TOINON.

Excusé : Monsieur GEOFFROY (pouvoir à M. BORGOGNO)

Démissionnaire : Madame CHASSIGNEUX

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

Le Conseil prend acte de la démission de Madame Sandrine CHASSIGNEUX qui a déménagé depuis de nombreux mois et qui de ce fait souhaite mettre fin à son mandat de conseillère municipale de la commune.

1. Conventions avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) et le Centre de soins pour Oiseaux sauvages (C.S.O.S) 2017

SPA : dans le cadre de la mise en place de la future police pluri-communale, la commune aura accès à l'utilisation du chenil de la commune de l'Arbresle pour déposer les chiens errants trouvés sur son territoire, dans l'attente de leur récupération par la SPA. La signature d'une convention propre à la commune n'est donc pas justifiée cette année.

CSOS : Il s'agit du renouvellement de la convention annuelle, permettant à ce centre installé à Saint Forgeux, d'assurer sa mission de soins aux oiseaux sauvages.

Le coût est de 0,10 € par habitant, soit une somme de **228,80 €** pour l'année 2017.

2. Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Il s'agit d'une demande de subvention auprès des services de l'Etat dans le cadre du financement des travaux qui vont être menés en 2017 pour la création du local de la chasse et la rénovation complète des vestiaires du foot et du basket à la salle polyvalente.

Le total des dépenses estimées pour ces deux dossiers s'élève à 160 000 € HT pour lesquels la commune peut espérer une subvention à hauteur de 40 %.

Sur ce dossier, une demande de subvention sera adressée également à Madame Elisabeth Lamure, sénateur du Rhône, au titre de sa réserve parlementaire.

3. Transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La loi « Accès au Logement et Urbanisme » (loi ALUR) souhaite renforcer le rôle des Communautés de Communes en leur transférant la compétence d'élaboration des PLU. Si les conseils municipaux ne se prononcent pas, cette compétence est automatiquement transférée à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) à compter du 27 mars 2017.

L'ensemble du Conseil Municipal estimant que la compétence urbanisme doit rester du ressort de la commune pour maîtriser l'aménagement de son territoire, le transfert de cette compétence à la CCPA est refusé à l'unanimité.

Pour que ce transfert n'ait pas lieu, il faut qu'au moins 25% de communes de la CCPA représentant 20% de la population, s'y opposent.

4. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux

Local Chasse : la réunion de démarrage avec les entreprises du 19 décembre a permis de caler le début des travaux au 27 février prochain. Ils devront être terminés en septembre pour la prochaine saison de chasse.

Vestiaires foot-basket : les dossiers permettant de consulter les entreprises sont en cours de préparation.

Ecole maternelle : des devis sont en cours pour le changement des fenêtres côté cour. Une décision sera prise quant à la réalisation, au moment de l'élaboration du budget.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Secteur St Irénée : le chantier a repris le 9 janvier et se poursuit avec un léger retard en raison des intempéries.
Chemin de Jainon : suite aux intempéries de la fin de l'année 2016, une partie de ce chemin rejoignant Bernay a été fortement endommagée. Une aide du Syndicat de Rivières a été sollicitée pour trouver la meilleure solution à sa réfection.

Rue Chanel : les travaux vont débuter dans les prochaines semaines.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Conseil en énergie partagée : le SYDER a établi un premier bilan sur la consommation énergétique de la commune et se lance dans une étude plus détaillée du bâtiment de l'école maternelle afin de préconiser les travaux qui permettraient de réaliser des économies.

Par ailleurs, une réunion est prévue le 9 février afin de poursuivre la réflexion sur l'extinction de nuit de l'éclairage public de la commune.

Bibliothèque Municipale : une exposition de tableaux de Madame Griffon, résidente de la Maison de Retraite Irénée a lieu jusqu'à mi-février. Une nouvelle matinée dédicaces est en préparation pour le mois de mars.

○ Information – Tourisme

Déplacements : La commission va étudier la mise en place d'un « Point Pouce » destiné à faciliter l'auto-stop participatif entre le village et la Brévenne.

Aménagement de l'entrée de la Brévenne : Dans le cadre du projet d'aménagement de l'entrée du village à la Brévenne (intersection RD 89 et route du Col de la luère), la municipalité souhaite impliquer la population.

Un atelier participatif est prévu le samedi 25 février de 10h à 12h30 animé par un bureau d'étude paysager. Un second atelier sera planifié un samedi matin.

Vous avez des idées ? Vous faites preuve de créativité ? Vous êtes sensible au cadre de vie ?

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Places limitées, merci de nous contacter avant le 15 février par mail mairie@mairie-bessenay.fr ou au 04 74 70 80 07.

○ Manifestations – Vie Associative

Téléthon : le montant définitif remis à l'Association Française contre les Myopathies est de **2 406,73 €**.

Vœux au Club des Cerisiers Blancs : la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité au club des Cerisiers Blancs est fixée au mardi 17 janvier à 17 h 00.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Restaurant scolaire : pour la première fois en décembre a eu lieu un exercice incendie pendant que les enfants déjeunaient. Tout s'est bien déroulé. L'exercice a permis également de se poser les questions relatives à la sécurité sur le site et à l'organisation à prévoir en cas d'évacuation rapide.

Burl'ados : en raison du manque de candidats pour constituer une nouvelle équipe, la commission fera d'autres propositions à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Pédibus : un travail va être lancé en concertation avec les parents d'élèves, pour faciliter le déplacement des enfants à l'école.

○ Urbanisme

Maison de la Santé et logements seniors : une réunion est programmée le lundi 23 janvier avec les professionnels de santé pour suivre l'avancée de leurs demandes et leur intégration dans ce projet.

Lotissement St-Irénée : les 4 maisons en locatif seront disponibles à compter du 15 février. Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de mairie pour la transmission à SEMCODA qui gère les dossiers.

○ Finances – Personnel

Suite à l'arrêt de travail programmé de Valérie REMY, Natacha MARCOUX la remplace pour environ 3 mois pour les tâches d'entretien dans les différents locaux et pour le service au restaurant scolaire.

5. Questions diverses

○ Permis de construire déposés :

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
DEVAUX Marjorie PALARD Henry- Pierre	103 route de Jussieu	Transformation du garage en salon et extension pour 2 chambres en rez-de-chaussée et une chambre et un cellier en sous-sol.	09/12/2016
Ets Mickaël DESFARGES	ZA les Garelles	Extension pour création d'un bâtiment de stockage.	15/12/2016

Infos Mairie

○ Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs quittant le territoire national (pour un voyage individuel ou collectif) non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, **devront être munis** :

- d'une pièce d'identité valide : carte nationale d'identité ou passeport,
- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST) complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale,
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

Il n'y a pas besoin de se déplacer. L'AST prend la forme d'un formulaire accessible sur le site www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/F1359, à remettre complété et signé au mineur.

L'AST sera demandée aux points de sortie du territoire français.

○ Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc...

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le **1^{er} octobre 2000 et le 31 mars 2001** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 31 mars 2017**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

○ Elections

2017 sera une année d'élections avec les présidentielles (**23 avril et 7 mai**) et les législatives (**11 et 18 juin**).

A noter que désormais les bureaux de vote seront ouverts de **8 h à 19 h** dans toutes les communes (toujours 20 h pour les plus grandes agglomérations).

○ **La famille PINET** adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes présentes lors des obsèques de Monsieur **Jean Pierre PINET**, ou qui ont pris part à sa peine par l'envoi de messages ou de fleurs.

○ **Fermeture PATISSERIE ROCHARD : du 24 janvier inclus au 07 février inclus.**

○ **Caisse Locale Groupama de Bessenay - Courzieu**

La circonscription de la caisse locale GROUPAMA comprend les communes Bessenay, Brussieu, Courzieu, St Julien sur Bibost et Bibost. Elle est la base de l'organisation territoriale du système mutualiste, elle assure les sociétés de la circonscription et est gérée par un conseil d'administration qui sert de relais entre les sociétés et l'entreprise GROUPAMA.

Sur un plan local de nombreuses actions, souvent méconnues, sont réalisées annuellement :

Actions de prévention 2016:

- **35** cours de recyclage code en partenariat avec l'auto-école de La Brévenne
- **7** Stages CENTAURE AUTOMOBILE
- **39** vérifications d'extincteurs
- **2** mises à disposition des agriculteurs de sondes à fourrage pour la surveillance incendie du fourrage
- **5** aides aux jeunes agriculteurs nouvellement installés

Actions d'information et de communication :

- **139** personnes à la soirée sur la **DEPENDANCE** organisée à L'Arbresle
- Distribution de plus de **300** calendriers et agendas

Actions de soutien 2016 aux associations :

- mise à disposition des associations assurées à GROUPAMA d'affiches A4
- mise à disposition de gilets fluo pour les **associations du Patrimoine de Bessenay et Courzieu**
- mise à disposition de gilets fluo pour l'Association de Chasse Communale Agréée de Courzieu
- sponsoring de la marche solidaire de **L'EPI** à Sain Bel (602 participants)
- sponsoring du concours de belote au profit de l'association **ALARME** (Recherche médicale sur la moelle épinière)
- sponsoring du rassemblement des **St Julien de France**

Administrateurs locaux :

M.F. MOLLIERE / M.A. CHARRETIER / Noël DUMAS, Yves DELORME, Jean-Paul GRATALOUP, Marc CHAZAUD

○ **Bien + qu'un bureau : espaces de co-working – Monts du Lyonnais**

Travailleurs indépendants : vous cherchez à rompre l'isolement professionnel de votre statut de travailleur à domicile ? vous souhaitez travailler au sein d'une communauté de co-workers, dans un environnement convivial et proche de chez vous ?

Vous voulez partager du travail et des idées avec d'autres indépendants autour d'un café, créer et animer votre réseau ?

Salariés : vous êtes attirés par le télé-travail, mais ne souhaitez ou ne pouvez pas le mettre en place à votre domicile ? Rejoignez d'autres télé-travailleurs au sein d'un lieu convivial, proche de chez vous et dédié au travail.

Répondez à notre enquête en ligne <https://sondage.bienplusqu1bureau.fr>

Notre projet : ouvrir des espaces de co-working sur le territoire des monts du lyonnais, pour répondre aux besoins des travailleurs indépendants, des télé-travailleurs, des associations à la recherche d'un lieu de travail et de rencontre convivial et proche de chez eux.

Pour nous contacter tel 06.73.47.12.43 – web : bienplusqu1bureau.fr

○ **Amis du patrimoine et de l'Environnement** : suite à la brocante 2016 organisée par l'APE, le dimanche 4 décembre, un don d'un montant de 250 € a été fait au Téléthon, ainsi qu'un autre de 250 € à l'Association ALARME.

○ **Classe en 7 : samedi 28 janvier à 20 h** salle polyvalente soirée repas ; réservations au p'tit Bazar.

○ Conseil de Parents d'Elèves

Pour les 60 ans du CPE qui auront lieu le 21 octobre 2017, l'association des parents d'élèves part à la **recherche de toutes les photos de classe depuis 1957**. Merci à tous ceux qui voudront bien nous aider. Regardez dans vos albums, et merci de nous les faire passer pour que nous puissions soit vous les emprunter, soit les scanner. Véronique Dessaintjean se charge de gérer cela : v_dessaintjean_cpe@yahoo.com ou 0615932433

○ Gym artistique : Succès lors du Challenge Gym Brevenne !

Deux fois par an, une compétition amicale permet aux clubs de la vallée de la Brevenne de se rencontrer.

Le dimanche 18/12 au complexe multisports à Sain Bel, la Gym Artistique de Bessenay a brillé puisque :

- Les équipes de parcours 1 (5-6ans) et 2 (6-7ans) mixtes sont toutes les deux montées sur la 1ère marche.

- Les équipes de parcours 2+ filles et mini-enchainements (7-8ans) filles ont pris les deuxièmes places

- En Niveau 1 (8-9ans) filles nos équipes ont fini première et deuxième !!!

Et encore première en Niveau 2 (9-12ans) filles.

Le bureau de l'association remercie ses entraîneurs Candice et Florine pour tout le travail accompli et félicite tous les enfants pour ces supers résultats.

○ **L'Association de Pêche de Bessenay** organise un nettoyage des berges de la Brévenne le **samedi 11 février de 8h à 11h**. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Rdv à 8h sur le parking de la Brévenne.

Contact : 06 98 70 92 07

Le CSOS

Le Centre de Soins pour Oiseaux Sauvages (CSOS), installé à St Forgeux, a pour objectif principal de soigner les oiseaux blessés ou malades afin de les relâcher dans leur milieu naturel une fois rétablis. Il accueille tous les oiseaux, du plus grand au plus petit. Plus de 20 000 oiseaux appartenant à plus de 170 espèces différentes ont ainsi franchi ses portes depuis son ouverture en 1998. Géré par une association, c'est l'un des plus grands centres français par le nombre des oiseaux reçus et la diversité des espèces récupérées.

Contact CSOS (7 jours sur 7) : 04 74 05 78 85 <http://csosl.free.fr/>



Mairie de Bessenay

mairie@mairie-bessenay.fr

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr



Naissances

Mariages

Marion BIKOI BIYONG
Geoffrey FANJAUD
14 mai à Bessenay

Sandrine LAMBERT
Oliver ZORER
14 mai à Blacé

Benjamin FIORDALISI
Morgane EMERY
13 août à St-Appolinard (38)

Sophie MARTIN
Nicolas D'AUTRYVE
26 août à Bessenay

Cécile BASTION
Trécy ROLLET
24 septembre à Bessenay

Nicolas Yann ZIEMIANSKI : 24 janvier, 17 place du Marché

Mathis Wilson BLANQUART : 28 janvier, 8 allée des Glycines

Alexandre CHAZAUD : 3 février, 28 chemin du Mortier

Gabin Eugène Gérard CORDANI : 24 février, 7 rue Saint-Irénée

Alexia Odile SUCHET : 27 février, 5 montée des Ecoles – La Giraudière

Betty-Belle Bernadette SABATIER : 27 février, 37 place du Marché

Maël Yan GUILLET : 25 mars, 26 rue du Prado

Alexis CHAZAUD : 14 avril, 5 chemin du Conan

Margot Ninon Elise VERMEULEN : 16 mai, 3 chemin de la Cerisaie

Lucie AGUILERA : 30 mai, 3 impasse de Charme, Bernay

Alexandre Frédéric Jean-Louis SALVY : 16 juin, 29 rue de la Brévenne

Tristan BADOIL : 23 juin, 1 impasse de la Soie- hameau de la Combe

Sarah BEYRON : 3 juillet, 55 montée de Bernay

Ysée KERMARC : 12 juillet, 37 route des Grandes Terres

Maëlys Louise Marie MERCIER : 11 août, 51 route de Jussieu

Eva PUPIER : 12 août, 12 rue Chanel

Nolan GILBERT : 20 septembre, 39 route de la Combe

Etienne Rémi Alexandre GOUTELLE : 18 novembre, 22 imp de la Combe

Elliot CHAUSSE : 18 novembre, 15 route de Sudieu.

Décès

Jean Marc CHAZAUD le 1^{er} février, à 65 ans

Marie GONNACHON le 20 février, à 86 ans

Catherine VOLAY, née SAUNIER le 24 mars, à 95 ans

Hocine ZOUITENE le 23 mars, à 84 ans

Philippe DEVAUX le 14 avril, à 62 ans

Marie-Louise VICARD, née DUPUIS le 30 avril 2016, à 89 ans

Marie Louise RAMON le 6 mai, à 85 ans

Gilles DELEMER le 15 mai 2016, à 44 ans

Alice PHILLY, née DUPEUBLE le 23 mai, à 78 ans

Marguerite THOMAS le 8 juin, à 99 ans

Jeanine JOUBERT, née VERICEL le 8 juillet, à 82 ans

Benoît BRESSAND le 19 novembre, à 88 ans

Eric TOUSSAINT le 15 décembre, à 73 ans

Jean Pierre PINET le 26 décembre, à 92 ans

Antoine Jean GOUTTENOIRE le 29 décembre, à 91 ans

Décès à la Maison de retraite

Michelle PEYROT, née LEVRAT
le 8 janvier, à 85 ans

Suzanne CENCIRE, née PASCAL
le 19 janvier, à 94 ans

Sylvia LAUDUT, née DELIBY,
le 20 janvier, à 102 ans

Berthe BORNE, née BANCET,
le 8 mars, à 98 ans

**Raymonde LAURENT,
née GUEUSQUIN,**
le 15 février, à 89 ans

Jacques LESPINASSE,
le 28 mars, à 86 ans

**Germaine CHARDONNET,
née TIXIER,**
le 1^{er} avril, à 92 ans

Maurice Eugène MERLE
Le 27 avril 2016, à 81 ans

Colette GUILLIEN née DUMORA
le 1^{er} juin, à 89 ans

Rolland Fernand Paul DAULY
Le 23 juin 2016, à 90 ans

**Anne Marie LABROCHE
née COURTIAU**
le 12 juillet, à 85 ans

Marthe BALDY née MEUNIER
le 19 juillet, à 90 ans

Francine DARCEY née CHAVEROT
le 2 septembre, à 91 ans

Jean-Marie BRUN
Le 28 septembre, à 70 ans

Renée ROCHAS née SESTIER
le 1^{er} octobre, à 96 ans

Jeanne PERNET née GIVAC
le 7 novembre, à 102 ans

Yvette PILLON née FOURNAND
le 7 novembre, à 81 ans

Rose FERNAY née BLEIN
le 27 novembre, à 85 ans

Claudia DUPIN, née TISSOT
Le 13 décembre, à 95 ans

Janine SOULIER, née CELLIER
Le 26 décembre, à 85 ans